

Département du Var

COMMUNE DE PIERREFEU-DU-VAR

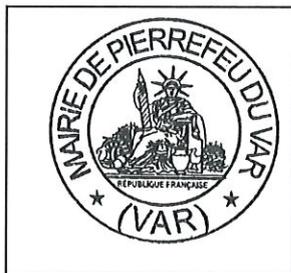
CERTIFICAT D’AFFICHAGE

de l'arrêté préfectoral du 10 avril 2019 et de ses annexes, autorisant les agents du Conseil départemental du Var ou des entreprises accréditées par lui, en charge des opérations nécessaires aux inventaires « faune et flore » relatives au projet RD14 – contournement routier de Pierrefeu-du-Var, à pénétrer dans des propriétés privées situées sur le territoire de la commune de Pierrefeu-du-Var.

Je soussigné, Maire de la commune, atteste que, conformément à l'article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892, l'arrêté préfectoral cité ci-dessus a bien été affiché en mairie, aux lieux habituellement prévus à cet usage,

à compter du ...18...Avril...2019.....

Cachet de la mairie :



Fait à *Pierrefeu du Var*
Le 18 JUIN 2019

Le Maire

Le Maire,
Patrick MARTINELLI

À retourner dûment complété et signé, dès l'accomplissement de la formalité
à :

Préfecture du Var

*Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable - ake*

Bd du 112^{ème} R.I - CS 31209
83070 TOULON CEDEX